



Quelle solidarité en faveur des personnes âgées : le rôle des départements et l'approche de la mutualité et des institutions de prévoyance

Alain ARNAUD

Président du CIRIEC-France

Je vous propose de commencer cette réunion, en vous souhaitant tout d'abord la bienvenue au nom du CIRIEC France, dont l'équipe est presque au complet. Jacques FOURNIER, notre Président d'honneur, est présent, ainsi que Mireille FLAM et Marcel CABALLERO, vice-présidents, et notre trésorier Yves KOTTELAT.

Notre délégué général, Jean-Manuel KUPIEC, fait partie des intervenants. Je vous remercie de votre présence pour ce débat sur la dépendance.

Nous avons souhaité organiser une réflexion avec des experts, dont j'aperçois un certain nombre dans la salle, ce qui est de bon augure pour la richesse de notre débat.

Nous voulions, selon la tradition du CIRIEC, conjuguer à la fois les talents d'éminents universitaires et de praticiens de l'économie d'intérêt collectif, représentée par l'économie sociale, mais aussi par l'économie publique.

Les grandes entreprises publiques sont de moins en moins nombreuses, mais les petites entreprises publiques locales se développent.

Le service public à la française évolue ainsi dans sa configuration. Cette transformation peut nous paraître parfois discutable, mais elle doit être prise en compte.

En ce qui concerne la protection sociale et la dépendance, il nous a semblé important d'ouvrir cette réflexion avec la sphère publique, représentée aujourd'hui – et je l'en remercie – par Claudy LEBRETON, Président de l'Assemblée des départements de France, dont l'expertise est reconnue, et qui nous apportera sa vision d'élu territorial sur ce sujet. Les territoires représentent en effet la base du système de solidarité tel qu'il existe aujourd'hui et tel que nous souhaitons le voir demain.

Nous compléterons cet exposé par la vision de Jean-Manuel KUPIEC, venue du monde des institutions de prévoyance, plus précisément des systèmes d'assurance collective. J'évoquerai moi-même les réflexions de la Mutualité qui s'intéresse beaucoup à ces sujets. Nous vous indiquerons nos positionnements, qui ne sont pas encore définitivement arrêtés, puisque nous participons au grand débat national en cours sur ce thème.

Sans plus tarder, je laisse la parole à Claudy LEBRETON, en le remerciant encore une fois de sa présence.